

(1)

(N° 94)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MARS 1866.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1866 (1).

PROPOSITION.

La Chambre, animée du désir d'introduire des économies dans le budget du Ministère de la Guerre, de façon à rétablir entre ces dépenses et les revenus du Trésor une juste proportion, charge une commission de rechercher, par voie d'enquête parlementaire, l'organisation militaire la plus propre à concilier la sécurité du pays avec ses ressources économiques.

Aug. COUVREUR.

(1) Budget, n° 121 (session de 1864-1865).
Amendements du Gouvernement, n° 75.
Rapport, n° 78.
Propositions, n° 88.